

Réunion publique du Conseil de quartier Danube
25 juin 2013 - 19h30
Ecole maternelle 9 rue du Général Brunet 75019 Paris

Réunion animée par **Xavier GOLCZYK**, Délégué du Maire pour le quartier Danube.



ORDRE DU JOUR

- **Présentation du projet Porte Chaumont/boulevard d'Indochine, en présence de l'investisseur et de l'architecte**
- **Présentation des nouvelles associations du quartier : Parabole, Compagnie VARSORIO et la Ligue d'Improvisation**
- **Retours sur la participation du Conseil de quartier Danube au Conseil de Sécurité et de Prévention de la Délinquance du 19^{ème}**
- **Questions diverses**

OUVERTURE DE XAVIER GOLCZYK

Xavier GOLCZYK est adjoint au Maire du 19ème, chargé du commerce, de l'artisanat, des professions indépendantes, de l'économie sociale et solidaire et délégué du Maire pour le quartier Danube.

Il rappelle que les réunions publiques des Conseils de quartier sont une instance de démocratie locale permettant de mobiliser les habitants autour des problématiques du quartier dans le but d'améliorer leur qualité de vie.

Xavier GOLCZYK informe les habitants qu'il s'agira sans doute de la dernière réunion publique de l'année 2013 en raison de l'ouverture de la période de réserve électorale ; les réunions publiques reprendront au printemps 2014, et les remercie pour leur participation aux réunions des Conseils de quartier.

Cette réunion a pour vocation de présenter l'attractivité du quartier, par la présentation de trois associations d'économie sociale et solidaire ainsi que le projet immobilier boulevard d'Indochine.

- **Présentation du projet Porte Chaumont/boulevard d'Indochine :**
Olivier COURTAIGNE, directeur général adjoint de BNP Paribas Real Estate
Jean MAS, architecte du projet

Ce projet mixte situé aux Portes Chaumont/Brunet concerne des terrains jamais urbanisés à l'angle du boulevard d'Indochine et de la rue des Marchais en bordure immédiate de l'ouvrage du périphérique, au pied de la station de tramway T3 Butte du Chapeau Rouge.

Sur les 35 000 m² de projet, 25 000 m² seront consacrés à des bureaux (dont 15 000 m² pour le Rectorat de Paris) mais il y aura aussi : une résidence étudiante pour le CROUS avec 130 appartements, des commerces de proximité en rez-de-chaussée pour animer le projet (de 700 m² au total) et une résidence hôtelière (de 125 chambres). Le chantier débutera au mois d'août.

La Ville de Paris avait demandé de concevoir quelque chose qui puisse être différent du type « muraille », comme on peut le voir en bordure dans les parties sud et ouest du périphérique avec des immeubles de bureaux massifs, monocolores et sans âme. L'architecte du projet a souhaité rendre un hommage aux bâtiments environnants : le projet est conçu avec trois immeubles à destination différentes (bureaux,

résidence étudiante et hôtel). Ce qui diffère de la géométrie « barres » et permet ainsi aux personnes qui habitent à côté de conserver des vues vers le paysage urbain de la banlieue entre les bâtiments. Cette architecture « fragmentée » était tout à fait importante pour rompre avec l'aspect d'une « barre d'immeuble » et pour s'insérer au mieux dans le quartier, tout en conservant un caractère antibruit pour atténuer le niveau sonore généré par la circulation sur le périphérique.

Une placette est aménagée devant l'entrée du rectorat. A l'entrée de la résidence étudiante et de l'hôtel, il y aura trois surfaces commerciales qui seront définies ultérieurement.

La totalité des bâtiments sera revêtue en terre cuite avec différentes couleurs.

Entre les édifices, il y a aura des passerelles vitrées pour que les habitants qui résident derrière les bâtiments puissent voir au travers.

Le bâtiment de la résidence hôtelière a été conçu par l'architecte Manuelle Gautrand s'inspirant de couleurs naturelles : un bâtiment entièrement vitré et pour les couleurs, du vert dans la partie basse rappelant les arbres et la végétation, des couleurs bleutées pour la partie haute, rappelant le ciel.

Calendrier prévisionnel : le démarrage des travaux aura lieu en août 2013 pour un achèvement au 1^{er} trimestre 2016.

Le projet immobilier sera facilement accessible en transports en commun et la station de tramway Butte du Chapeau Rouge se situe en face de l'entrée du Rectorat.

Intervention de Xavier GOLCZYK :

BNP Paribas Real Estate sont très investis dans le Nord-est Parisien : sur Paris Nord Est et à Pantin, notamment, avec les magnifiques bureaux de la BNP dans les Grands Moulins réhabilités. Le projet Indochine est un projet important qui va permettre de développer la vie de quartier, d'amener de l'emploi et de nouvelles populations en journée.

Question/réponse sur ce point d'information :

Quelle est la hauteur des bâtiments ?

Ca dépend des endroits car le terrain est en pente. Mais les immeubles ne dépasseront pas 30 m maximum. Les bâtiments sont présentés comme un escalier : le plus haut sera au sud car se situant au point le plus bas du dénivelé.

Par où commenceront les travaux ?

Par le sud.

Le chantier sera-t-il particulièrement bruyant ?

Il n'y a pas de démolition d'immeubles sur le chantier, c'est souvent ce qui est le plus bruyant. Là il s'agit d'un chantier de construction. Bien évidemment, les travaux généreront du bruit et des désagréments mais les entreprises se soumettront à une charte de chantier à faible nuisance pour limiter au maximum les problèmes.

Le terrain est-il déjà consolidé ?

L'arrondissement a de nombreuses carrières. Mais le chantier ne sera pas spécialement compliqué.

L'entreprise est tenue de procéder à certains aménagements pour les habitants qui vivent à proximité : comme par exemple : diffuser de l'eau pour empêcher la dispersion de la poussière,...

Pourquoi y a-t-il un délai de trois ans et pas de 18 mois pour les travaux ? Qu'en est-il des standards énergétiques ?

Les durées de chantier de 18 mois que vous évoquez concernent de petits immeubles sans contraintes géotechniques. L'organisation de ce chantier est assez compliquée avec le périphérique à proximité, une voie a été créée pour les travaux (il y a donc eu aussi des travaux au préalable pour préparer le chantier) : 29 mois est un délai assez optimisé pour ce type de chantier.

La démarche Haute Qualité Environnementale est conforme à la réglementation 2012 ; dès leur livraison, les immeubles seront aux normes d'un point de vue environnemental.

Pourquoi, dans ces nouvelles constructions, n'y a-t-il pas de toits ?

Oui effectivement, il n'y a pas de « toits » proprement dit mais quel que soit le site, nous avons conçu une forme de toit : il y a des biais et la différence de hauteur (perte de 10m) rappelle des toits avec des bâtiments en escalier. Aussi, il s'agit de bâtiments très performants d'un point de vue énergétique et il est donc important d'avoir une ouverture en haut de bâtiments. De plus, il y a des formes de toitures pour que les habitants ne voient pas les équipements techniques.

Jusqu'à quand vont durer les travaux ?

Jusqu'en 2016.

- **Présentation des nouvelles associations du quartier : Parabole, Compagnie VARSORIO et la Ligue d'Improvisation**

Présentation de Parabole, association d'aide à l'intégration durable :

Parabole est une association d'accueil social bilingue pour les migrants d'Europe de l'Est qui n'ont pas toujours connaissance de leurs droits et de leurs devoirs. Il s'agit donc de soutien, d'accompagnement pour que ces migrants puissent organiser leur vie en France, par exemple : pour expliquer aux usagers comment déclarer ses revenus et payer des impôts. En effet, la grande majorité des personnes que nous suivons paient l'impôt sur le revenu. Par exemple, nous avons aussi mis en place un guide pour les Polonais sur ce qu'ils doivent savoir pour vivre en France.

Parabole organise par ailleurs des formations linguistiques pour les habitants du quartier qui en auraient besoin.

Parabole s'est installée dans le quartier depuis 6 mois. Avant de résider dans le quartier Danube, Parabole était dans le quartier Flandre restant fidèle à ce quartier et gardant encore beaucoup d'usagers de Flandre ; Parabole souhaite trouver plus d'usagers de Danube. Pour l'instant il s'agit aussi pour Parabole de s'intégrer au quartier Danube et il était important pour l'association de se présenter en réunion publique de Conseil de quartier Danube et de participer à la fête de quartier du 22 juin dernier organisée par le Centre Social et Culturel Danube.

L'association se trouve au 16 rue d'Alsace Lorraine, si vous souhaitez avoir plus de renseignements, d'échanger avec Parabole et de participer à ses actions.

<http://www.parabole-asso.org/fr/>

Question/réponse sur ce point d'information :

Vous donnez donc des cours de français ?

Oui et aussi de remise à niveau.

Présentation de la Compagnie Varsorio, un autre visage du théâtre :

La Compagnie Varsorio est une compagnie de théâtre de masques installée depuis janvier dans le quartier, au 32 rue de la Solidarité. Les actions de la Compagnie Varsorio au niveau de la vie locale date de 2007 avec un engagement fort dans le 19^{ème} arrondissement.

La Compagnie Varsorio est un espace culturel qui promeut les arts du masque. On trouve sur place des ouvrages et des vidéos pour les adultes et les enfants. Le but de l'association est de promouvoir le théâtre de masque, de s'ouvrir sur le quartier et de créer un lien avec les habitants.

La Compagnie Varsorio a aussi réalisé un projet avec des collégiens et édité une revue.

<http://varsorio.com/accueil.htm>

Présentation de la Ligue d'Improvisation LIFI :

La Ligue d'Improvisation est une association d'improvisation théâtrale se trouvant au 4bis rue de la Solidarité. Les actions de la Ligue s'adresse aussi à des collégiens et lycéens par des techniques d'improvisation mettant en pratique les valeurs d'écoute et de respect. L'association a réalisé un projet de deux ans pour les jeunes et les adolescents. La Ligue organise des spectacles et souhaite travailler particulièrement avec les jeunes et il y a déjà un projet en cours au Collège Rouault.

<http://www.laliguedimpro.com/>

- **Retours sur la participation du Conseil de quartier Danube au Conseil de Sécurité et de Prévention de la Délinquance du 19^{ème}**

Présentation des actions menées en 2012 sur l'arrondissement par la préfecture de police et les partenaires publics (mairie d'arrondissement, Ville de Paris, bailleurs publics, éducation nationale, justice...) :

4 Axes :

- **Prévenir la délinquance des mineurs et citoyenneté**
- **Lutter contre les rassemblements troublants l'ordre public et la tranquillité dans les ensembles sociaux**
- **La toxicomanie et les comportements d'addiction**
- **Lutter contre les violences, aider et accompagner les victimes**

Présentation de l'évolution de la délinquance, des faits constatés et du bilan des actions répressives.

Pour plus de renseignement concernant la sécurité du quartier, voici le lien de la préfecture de police

<http://www.prefecturedepolice.interieur.gouv.fr/Prevention/Les-commissariats/75019>

Les contacts de la cellule d'écoute mise en place par le Commissaire Rigon sont :

Tél. 01 55 56 58 95

Courriel : ecoute19@interieur.gouv.fr.

Le commissariat est très impliqué face à cette situation actuelle difficile.

Dans le quartier Danube, un point noir demeure, qu'il n'est pas question de nier : les actes de délinquance, cambriolages ou arrachages, et la persistance de trafics de drogue, présents hélas dans toutes les métropoles du monde ! La mairie du 19^e est très consciente de cette situation et s'efforce de mobiliser la Préfecture de police et le ministère de l'intérieur pour obtenir des moyens de sécurité supplémentaires. Sous la conduite efficace de notre commissaire, nous commençons à obtenir des résultats encourageants. Mais nous paierons encore longtemps le prix des 1 500 policiers supprimés à Paris par les gouvernements précédents.

- **Questions diverses**

Nous avons des problèmes de pétards, que faire ?

Les pétards recouvrent plusieurs types d'artifice, certains sont inoffensifs, d'autres (ceux du type « mortier ») peuvent être dangereux et très bruyants.

Le plan d'action "anti-pétards" mis en place par le commissariat repose sur les mesures suivantes :

- La notification aux commerçants d'un courrier de rappel à la loi et de l'arrêté préfectoral d'interdiction qui vient d'être pris pour la fête de la musique.
- La sensibilisation des chefs d'établissements scolaires invités à faire un rappel à la loi à leurs élèves (la mission prévention et communication du commissariat leur a fait passer une synthèse des textes applicables et des peines encourues).
- Par ailleurs, les sanctions encourues sont lourdes : amende jusque 15 000 euros et poursuites judiciaires.

La Mairie a également souhaité alerter sur les dangers liés à l'utilisation des pétards et sur les peines encourues en réalisant une affiche de prévention qui a été diffusée chez les commerçants, bailleurs, équipements municipaux et associations de l'arrondissement.

En effet, tous les ans, les habitants du 19^{ème} arrondissement doivent faire face à une recrudescence de jets de pétards à l'approche des festivités du 14 juillet. Outre, les nuisances sonores que les jeux de pétards peuvent occasionner, ceux-ci sont extrêmement dangereux pour les personnes qui les utilisent, comme pour les passants et riverains.

Des rappels à la législation en matière de vente et de cession, interdite entre le 8 et le 15 juillet, ont été faits aux commerçants. La Mairie du 19^e, en lien avec les établissements scolaires, a également sensibilisé les enfants et adolescents de notre arrondissement aux risques encourus.

Il y a moins de commerces dans le quartier.

Le programme immobilier qui vous a été présenté fera venir des étudiants, des touristes et des salariés essayant de faire changer le quartier et de le rendre attractif d'un point de vue de la vie locale.

Par ailleurs, à la suite de la fermeture du Shopi, la mairie du 19^e s'est mobilisée pour aider à l'implantation de commerçants alimentaires dans le quartier ces deux dernières années. Deux nouveaux commerçants se sont installés : un épicier et un charcutier-traiteur. Ce n'est peut-être pas encore tout à fait suffisant, mais pour conforter et développer le commerce de proximité il faut y faire ses courses de temps en temps. Il ne s'agit pas d'aller systématiquement dans les nombreuses superettes du quartier pour ensuite se plaindre des difficultés des petits commerçants alimentaires. Le commerce de proximité, c'est l'affaire de tous.

Xavier GOLCZYK : Merci beaucoup à tous pour votre participation !

Bureau des Conseils de quartier
01 44 52 28 66 / 01 44 52 29 85
5/7 place Armand Carrel – 75019 Paris
www.mairie19.paris.fr

